

Les cheminots contestent un accord minoritaire qui acterait le dumping dans la branche ferroviaire

Les cheminots sont toujours massivement mobilisés pour exiger de la direction et du gouvernement que la réglementation SNCF soit transcrite comme base pour l'ensemble de la branche du ferroviaire. Malgré les manœuvres de l'entreprise, les assemblées générales toujours aussi nombreuses ont décidé (souvent à l'unanimité) de reconduire le mouvement, rejetant de fait l'accord précaire validé entre la CFDT et le gouvernement, envoyé par la direction dès hier aux organisations syndicales. Les grévistes refusent d'être les victimes directes d'un accord minoritaire qui ne garantit rien aux cheminots hormis l'augmentation des filialisations

des charges de travail, de l'augmentation de la sous-traitance et de la précarité dans la branche ferroviaire.

Pour garantir sécurité et conditions de travail, ne pas livrer le ferroviaire au dumping social la réglementation SNCF doit être la base des négociations du futur cadre social de la branche ferroviaire ! Généralisons la grève ! La réalité c'est que depuis hier moins d'un tiers de la production est assurée et c'est loin d'être fini si nous n'obtenons pas satisfaction

LA CONVENTION COLLECTIVE A ÉTÉ SOUMISE À SIGNATURE DES OS PAR LE PATRONAT JUSQU'AU 8 JUIN. LE GOUVERNEMENT ET LA DIRECTION, MAJORITAIRE DANS L'UTP, DOIVENT SUSPENDRE LE TEXTE ET ROUVRIER DES NÉGOCIATIONS SUR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE BRANCHE BASÉE SUR LA RÉGLEMENTATION SNCF !



L'Euro en ligne de mire !? !

Table ronde pour l'accord d'entreprise le 6 Juin, convention collective peut-être le 9 Juin (si le patronat trouve 30% des O.S. pour la valider...). Le gouvernement doit mettre fin à son entêtement et exiger du patronat la réouverture de négociations de branche sur d'autres bases. La couleuvre de l'accord d'entreprise au niveau du RH00077 pouvant être remis en cause à tout moment ou modifié au gré des besoins de dérogations « locales ou sectorielles » n'a pas trompé les cheminots. Faute d'une véritable réponse, le patronat et le gouvernement porteraient l'entière responsabilité d'un conflit qui perdurerait pendant l'UEFA EURO 2016.

La trahison de la CFDT et le renoncement de l'UNSA ne nous feront pas renoncer !

Les cheminots nombreux dans les cortèges et les actions du 2 Juin !

Parce que les cheminots sont aussi mobilisés par la loi travail, qui trouve son prolongement à la SNCF dans l'accord CFDT/Gouvernement, ils ont participé en nombre aux manifestations, rassemblements et actions cheminotes ou interprofessionnelles (ou cheminotes) qui ont eu lieu le 2 juin, envahissement de la gare de Lyon, blocage routier dans de nombreuses régions ou accueil de ministres comme Macron à Lyon... le gouvernement est prévenu, les cheminots sont motivés, ils ne lâcheront rien !

Gouvernement et patronat doivent nous entendre.

La négociation doit se faire avec ceux qui sont en grève et pas avec ceux qui s'opposent à l'intérêt des travailleurs !

Retrait de la Loi Travail

Décret Socle et CCN ferroviaire à hauteur du RH00077,

S'ils veulent éviter l'embraseement !